

H Rendement 44 - Code ISIN FR0013422144

Annexe complémentaire de présentation du support

En cas de choix d'investissement sur des unités de compte représentées par les titres de créances complexes non garantis en capital et soumises au double risque de crédit ou de défaut de NATIXIS S.A et de Natixis Structured Issuance SA.

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DU SUPPORT

1. PRESENTATION SUCCINCTE

Dénomination	H Rendement 44
Emetteur	Natixis Structured Issuance SA
Forme juridique	Titre de créance complexe de droit français présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance.
Code ISIN	FR0013422144
Garant de la formule	NATIXIS S.A
Montant Nominal de l'émission	30.000.000 EUR
Devise	EUR
Investissement minimal devant être réalisé par l'Investisseur	1.000 EUR
Valeur nominale d'une coupure du Titre de Créance (la « Valeur Nominale »)	1.000 EUR
Sous-jacent (ci-après l'« Indice »)	L'indice Euro iSTOXX® 70 Equal Weight Decrement 5 % (code ISIN : CH0321427582) est un indice de la gamme STOXX lancé le 29 avril 2016, qui est composé des 70 plus grandes capitalisations boursières composant l'indice Euro STOXX, indice représentatif des grandes et moyennes capitalisations boursières de la zone euro. Ces 70 valeurs sont équipondérées, ce qui signifie que chacune d'entre elles représente un poids identique dans le calcul de l'indice, sans impact lié à la capitalisation boursière. L'Indice est calculé en ajoutant tous les dividendes nets (versés par l'Indice au fil de l'eau tout le long de la vie du produit) puis en soustrayant 5 % par an.
Prix d'Emission	100% de la valeur nominale au 20/06/2019
Période de souscription	Du 20 juin 2019 au 2 septembre 2019
Date d'Emission	20 juin 2019
Date de constatation initiale	3 septembre 2019
Dates de constatation annuelle	3 septembre 2020; 3 septembre 2021; 5 septembre 2022; 4 septembre 2023; 3 septembre 2024; 3 septembre 2025; 3 septembre 2026; 3 septembre 2027; 4 septembre 2028; 3 septembre 2029; 3 septembre 2030.
Dates de remboursement automatique anticipé	10 septembre 2020; 10 septembre 2021; 12 septembre 2022; 11 septembre 2023; 10 septembre 2024; 10 septembre 2025; 10 septembre 2026; 10 septembre 2027; 11 septembre 2028; 10 septembre 2029; 10 septembre 2030.
Date de constatation finale	3 septembre 2031
Date d'échéance	10 septembre 2031
Lieu de cotation	Bourse de Luxembourg
Droit applicable	Droit français
Durée de l'investissement	12 ans maximum
Documentation Juridique	Le Prospectus de Base et les Conditions Définitives de l'émission des présents Instruments Financiers en date du 18 juin 2019 sont disponibles sur les sites de la Bourse de Luxembourg (www.bourse.lu), de Natixis (equityderivatives.natixis.com) et de l'AMF (www.amf-france.org).

Concernant les modalités en cas de remboursement anticipé ou à l'échéance, le capital acquis sera automatiquement versé sans frais sur le fonds en euros du contrat si celui-ci n'en a qu'un ou sur l'Actif Général de Suravenir ou Suravenir Rendement si le contrat dispose de plusieurs fonds en euros ou sur le fonds monétaire Pro-Federal Liquidités (FR0000970816) du contrat ou sur tout autre fonds présentant les mêmes caractéristiques si le contrat ne dispose pas de fonds en euros.

2. INFORMATIONS CONCERNANT LES PLACEMENTS ET LA GESTION

Objectifs et politique d'investissement

À la date de constatation initiale, le 3 septembre 2019, on observe le niveau de clôture de l'indice Euro iSTOXX® 70 Equal Weight Decrement 5 % (dividendes nets réinvestis, diminué d'un montant forfaitaire de 5 % par an) et on le retient comme son niveau initial.

Mécanisme de remboursement automatique anticipé annuel des années 1 à 11

À l'issue de l'année 1, puis à une date de constatation annuelle⁽²⁾, dès que le niveau de l'indice Euro iSTOXX® 70 Equal Weight Decrement 5 % est supérieur ou égal à son niveau initial, un mécanisme de remboursement automatique anticipé est activé et l'investisseur reçoit⁽¹⁾, à la date de remboursement anticipé correspondante⁽²⁾ :

$$\begin{aligned} & \text{Capital investi} \\ & + \\ & 10 \% \text{ par année écoulée depuis la date de constatation initiale}^{(2)} \text{ moins les frais liés au cadre d'investissement} \\ & \text{(Soit un Taux de Rendement Annuel Brut maximum de 9,78 \%}^{(1)} \text{)} \end{aligned}$$

En cas d'absence d'activation de ce mécanisme, H Rendement 44 se poursuivra jusqu'à l'échéance des 12 ans

Mécanisme de remboursement à l'échéance à l'année 12

À la date de constatation finale⁽²⁾, si le mécanisme de remboursement automatique anticipé n'a pas été activé précédemment, on observe le niveau de l'indice Euro iSTOXX® 70 Equal Weight Decrement 5 % par rapport à son niveau initial. Le montant de remboursement final de H Rendement 44 est retenu suivant 3 scénarios. L'investisseur reçoit⁽¹⁾ à la date d'échéance, le 10 septembre 2031 :

- **Scénario défavorable :**

Si le niveau final de l'Indice est en baisse de plus de 40 % par rapport à son niveau initial⁽²⁾ :

$$\begin{aligned} & \text{Capital investi} \\ & \times \\ & \text{Valeur finale de l'Indice}^{(3)} \\ & \text{PERTE EN CAPITAL égale à l'intégralité de la baisse de l'Indice (minimum de 40 \%), augmentée des frais liés au cadre} \\ & \text{d'investissement} \end{aligned}$$

Le produit se comporte comme un placement actions classique

- **Scénario intermédiaire :**

Si le niveau final de l'Indice est en baisse de moins de 40 % par rapport à son niveau initial⁽²⁾ :

$$\begin{aligned} & \text{Capital investi} \\ & \text{Remboursement du capital à l'échéance}^{(2)} \text{ (soit un Taux de Rendement Annuel Brut de 0 \%}^{(1)} \text{)} \end{aligned}$$

Blocage du capital pendant 12 ans sans rémunération

- **Scénario favorable :**

Si le niveau final de l'Indice est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial⁽²⁾ :

$$\begin{aligned} & \text{Capital investi} \\ & + \\ & 10 \% \text{ par année écoulée depuis la date de constatation initiale, soit 120 \%} \\ & \text{(Soit un Taux de Rendement Annuel Brut de 6,78 \%}^{(1)} \text{)} \end{aligned}$$

L'indexation peut être totale à la baisse mais ne l'est jamais à la hausse puisque le gain est plafonné.

La perte en capital serait totale dans le cas le plus défavorable où la performance de l'Indice serait négative par rapport à son niveau initial à l'issue des années 1 à 11 (aux dates de constatation annuelle⁽²⁾) et aurait un niveau nul à l'issue de l'année 12 (date de constatation finale⁽²⁾). La perte en capital pourrait être également totale en cas de défaut de paiement ou faillite de l'Émetteur et en cas de faillite ou défaut de paiement ou mise en résolution du Garant de la formule.

(1) Hors fiscalité, prélèvements sociaux applicables et/ou frais liés au cadre d'investissement, et sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et du Garant de la formule ainsi que de mise en résolution du Garant de la formule.

(2) Veuillez-vous référer au tableau récapitulatif des principales caractéristiques financières en page 1 de cette annexe de souscription.

(3) Exprimée en pourcentage de la valeur initiale de l'Indice constatée à sa date d'évaluation initiale (le 3 septembre 2019).

Principaux facteurs de risque

L'investisseur est invité à consulter la rubrique facteurs de risque du Prospectus de Base pour en voir le détail complet. Les risques présentés ci-dessous ne sont pas exhaustifs.

- **Risque de perte partielle ou totale du capital en cours de vie ou à l'échéance** : En cas de revente avant la date d'échéance ou, selon le cas, avant la date de remboursement anticipé, il est impossible de mesurer a priori le gain ou la perte possible, le prix de vente dépendant alors des paramètres de marché du jour. La perte, notamment, peut être partielle ou totale.
- **Risque de crédit** : L'investisseur supporte le risque de défaut de paiement et de faillite de l'Émetteur ainsi que le risque de défaut de paiement, de faillite et de mise en résolution du Garant de la formule. Conformément à la réglementation relative au mécanisme de renflouement interne des institutions financières (bail-in), en cas de défaillance probable ou certaine du Garant de la formule, l'investisseur est susceptible de ne pas recouvrer, le cas échéant, la totalité ou partie du montant qui est dû par le Garant de la formule au titre de la Garantie ou l'Investisseur peut être susceptible de recevoir, le cas échéant, tout autre instrument financier émis par le Garant de la formule (ou toute autre entité) en remplacement du montant qui est dû au titre des Titres de Créance émis par l'Émetteur.
- **Risque sur le montant de remboursement** : Ce montant dépend de la performance de l'indice Euro iSTOXX® 70 Equal Weight Decrement 5 % (dividendes nets réinvestis en retranchant un prélèvement forfaitaire de 5 % par an).
- **Risque sur le prix de marché** : La valorisation du produit en cours de vie peut connaître d'importantes fluctuations, en raison de l'évolution, non seulement du niveau de l'Indice, mais aussi notamment de sa volatilité et des taux d'intérêt. Les frais de conception, de structuration et de distribution sont intégralement inclus dans le prix d'émission et se répercutent dans la valorisation, notamment sur les premiers mois.
- **Risque de liquidité** : Certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité du titre, voire rendre ce titre totalement illiquide.

Garantie ou protection équivalente

H Rendement 44 présente un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance.

Bien que la formule de remboursement du produit soit garantie par Natixis S.A. le produit présente un risque de perte en capital à hauteur de l'intégralité de la baisse enregistrée par l'Indice.

3. INFORMATIONS SUR LES FRAIS*

Natixis paiera à chaque distributeur une commission pouvant atteindre un montant moyen annuel d'un maximum de 0,65 % TTC (calculée sur la base de la durée maximum des Titres) du montant des titres effectivement placés par le distributeur. Ces commissions sont incluses dans le prix d'achat.

Le paiement de la commission pourra être réalisé en une seule fois à l'émission des titres. Les détails de cette commission sont disponibles sur demande effectuée auprès du distributeur.

* : hors prélèvements sociaux et fiscaux et frais liés au contrat (cf. conditions contractuelles).

AVERTISSEMENT

L'attention de l'Investisseur est attirée sur le fait qu'une sortie du Titre de Créance à d'autres dates que les dates prévues contractuellement, notamment suite à un arbitrage, un rachat total ou partiel sur son contrat, un décès ou à une conversion en rente, s'effectuera à un prix qui dépendra des paramètres de marché ce jour-là et qui pourra être très différent (inférieur ou supérieur) du montant résultant de l'application de la formule annoncée. L'Investisseur prend donc un risque de perte en capital non mesurable a priori s'il réalise son investissement avant la Date d'échéance.

SURAVENIR ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte, mais pas sur leur valeur. La valeur des unités de compte reflète la valeur d'actifs sous-jacents. Elle n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

DECLARATION DU SOUSCRIPTEUR

Je soussigné(e) (Prénom NOM),
adhérent / souscripteur au contrat (Nom du contrat)
numéro (Numéro du contrat),

reconnais avoir :

- reçu et pris connaissance des caractéristiques principales, du Document d'Informations Clés et de la documentation commerciale du support d'investissement H Rendement 44 - Code ISIN FRO013422144, que je choisis aujourd'hui comme support en unité de compte dans le cadre de mon contrat d'assurance-vie ou de capitalisation.
- été pleinement informé des caractéristiques du support d'investissement et compte tenu de mes connaissances et expériences en matière financière, avoir parfaitement compris :
 - la nature du support et les risques y afférents,
 - les mécanismes compris dans la formule de calcul pour déterminer la réalisation d'un gain ou d'une perte du support en fonction d'un scénario de marché,
 - l'absence de garantie en capital tant en cours de vie du support qu'à sa date d'échéance.
- pris connaissance que Hedios Patrimoine percevra, en tant que concepteur et distributeur, une rémunération annuelle moyenne (calculée sur la base de la durée de vie des Titres) dont le montant maximum est égal à 0,65 % TTC du montant des Titres effectivement distribués.

QUESTIONNAIRE

Pour s'en assurer, vous êtes invité(e) à répondre au questionnaire ci-après :

La durée maximale de la formule de H Rendement 44 est de 12 ans.	<input type="checkbox"/> Vrai	<input type="checkbox"/> Faux
À l'issue de l'année 1, puis à une date de constatation annuelle, dès que le niveau de l'indice Euro iSTOXX® 70 Equal Weight Decrement 5 % est supérieur ou égal à son niveau initial, un mécanisme de remboursement automatique anticipé est activé.	<input type="checkbox"/> Vrai	<input type="checkbox"/> Faux
L'indice Euro iSTOXX® 70 Equal Weight Decrement 5 % est calculé en ajoutant tous les dividendes nets (versés par l'Indice au fil de l'eau tout le long de la vie du produit H Rendement 44) puis en soustrayant 5 % par an, supérieur à la moyenne historique des dividendes de l'Indice. Si les dividendes distribués sont inférieurs au niveau du prélèvement forfaitaire, la performance de l'Indice en sera pénalisée.	<input type="checkbox"/> Vrai	<input type="checkbox"/> Faux
H Rendement 44 présente un risque de perte en capital en cours de vie (rachat, décès, arbitrage, conversion en rente) et à l'échéance.	<input type="checkbox"/> Vrai	<input type="checkbox"/> Faux

Fait à, le / /

**Signature de l'adhérent /du souscripteur,
précédée de la mention « lu et approuvé »**

SURAVENIR : Siège social : 232, rue Général Paulet – BP 103 – 29802 BREST CEDEX 9. Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital entièrement libéré de 470 000 000 €. Société mixte régie par le code des assurances. SIREN 330 033 127 RCS BREST. SURAVENIR est une société soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (4, Place de Budapest - 75436 Paris cedex 9).